



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E158194

VALABLE JUSQU'AU 24/04/2027

ÉDITÉ LE

01/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/08/2023  
12 000

Raison sociale : AOB2L

10 RUE CHARLES GOUNOD  
76620 LE HAVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LE HAVRE 2016B00105

Siret : 818 707 507 00039

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 3003944-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 176246664v

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 87079741

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/01/2026

Téléphone : 06 09 18 42 03

Portable : 06 09 18 42 03

Fax :

Site Internet :

E-mail : guenael@aob2l.fr

Responsabilité légale :

LABONNE GUENAEL GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	31/03/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	25/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/05/2022
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	24/05/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/05/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	24/05/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/02/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	10/12/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/02/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.